



# NATATION GATINEAU

## POLITIQUE DE TARIFICATION, PAIEMENT ET REMBOURSEMENT 2016-2017

### 1. TARIFICATION

#### 1.1 Frais d'affiliation (1 fois par année du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août 2017)

Programme	Âge au 1 <sup>er</sup> sept. 2016	Frais
École de natation « la voie olympique (incluant t-shirt)	s/o	15\$
Initiation à la natation de compétition et compétitifs (incluant t-shirt)	8 ans & moins	72\$
	9-10 ans	92\$
	11-14 ans	119\$
	15 ans & +	139\$
Natation pour adultes	s/o	56\$

#### 1.2 Frais d'entraînement

Groupe	Frais d'entraînement à la session (payable à l'inscription)	Frais d'entraînement annuel (payable en 9 versements)
École de natation « la voie olympique »	65\$ **	s/o
Relève – bronze – 2 fois par semaine (45 min)	200\$ **	s/o
Relève – argent – 2 fois par semaine (55 min)	250\$ **	s/o
Relève – or – 3 fois par semaine (55 min.)	350\$ **	s/o
Groupe d'âge 4		1200\$
Groupe d'âge 2 & 3 (même horaire)		1600\$
Groupe d'âge 1		1650\$
Groupe d'âge 1 – sport études		1725\$
Groupe d'âge 2 – sport études		1650\$
Groupe d'âge 2 – sport études primaire * (transport entre école et piscine inclus)		2050\$
Senior ***		1850\$
Perfectionnement 11-17		1100\$
Triathlon et Water-polo		950\$
Adulte – 1 fois semaine		400\$*
Adulte – 2 fois semaine		700\$ *

Adulte – 3 fois semaine et -		850\$ *
Adulte – 4 fois semaine et +		1000\$ *

\* L'abonnement annuel couvre de septembre 2016 à juin 2017 et donc ne comprend pas la session d'été.

\*\* Pour les programmes de l'école de natation « la voie olympique » et les programmes « relève », il y aura 3 sessions pendant l'année.

\*\*\* Le nageur senior qui nage également pour l'équipe collégiale, les Griffons, pourra recevoir un crédit correspondant au montant de la cotisation versée pour faire partie de l'équipe collégiale. Ce crédit sera déposé au compte Amilia sur réception du reçu de paiement.

**Note :** Natation Gatineau n'est pas responsable des fermetures occasionnelles de piscine. Natation Gatineau tente à chaque fois de trouver une piscine de remplacement, mais parfois le court préavis reçu ne permet pas de le faire.

### **Rabais sur le frais d'entraînement**

#### **1.21 Rabais familial (ne s'applique pas aux inscriptions à l'école de natation « la voie olympique »)**

Un rabais de 10% est accordé au 2<sup>e</sup> membre d'une même famille (père, mère, enfants) et un rabais de 20% est accordé au 3<sup>e</sup> membre et subséquent d'une même famille. Le premier étant celui dont le programme a le coût le plus élevé.

#### **1.22 Rabais en raison de l'âge**

Un rabais de 20% est accordé aux nageurs âgés de 60 ans et plus au moment de l'inscription.

#### **1.23 Les rabais ne sont pas cumulatifs. Seul le plus avantageux pour le client s'applique.**

### **1.3 Frais de compétitions –**

Compétition	Coût inscription	Transport & hébergement	Total
Intra-murale non sanctionnée	15\$		15\$
Inter-ligue ou Intra-club	40\$		40\$
Invitation 1 jour (locale)	45\$		45\$
Invitation 2 ou 3 jours (locale)	90\$		90\$
Invitation 1 coucher	90\$	135\$	225\$
Invitation 2 couchers	90\$	185\$	275\$
Invitation 3 couchers	90\$	235\$	325\$
Championnat 11-12 ans (Gatineau)	125\$		125\$
Championnat provincial AA	105\$	235\$	340\$
Championnat provincial AAA	105\$	235\$	340\$
Festival par équipe	90\$	185\$	275\$

Adoptée le 13 juin 2016

Mise à jour le 18 janvier 2017

Coupe du Québec	105\$	235\$	340\$
Coupe de l'Est	90\$	235\$	325\$
Championnat canadien de l'Est	125\$	375\$	500\$
Championnat canadien junior	125\$	575\$	700\$
Essais olympiques	Selon les coûts réels		
Championnat canadien senior (été)	150\$	650\$	800\$

### 1.31 Le coût d'une compétition comprend :

- le coût d'inscription à la compétition
- le coût du transport (s'il y a lieu)
- le coût de l'hébergement (s'il y a lieu)
- les dépenses des entraîneurs et des accompagnateurs
- le coût du « coaching » pendant la compétition
- le coût d'un t-shirt de compétition pour la plupart des championnats

Note : le coût des repas n'est pas inclus dans les coûts indiqués dans ce tableau. Celui-ci sera indiqué lorsque vous ferez l'inscription sur Amilia.

### 1.32 Pénalité pour inscription tardive

Une pénalité de 10% sera appliquée à toute inscription effectuée, via Amilia, après la date-limite des inscriptions pour cette compétition. La date limite des inscriptions apparaît au calendrier de compétitions sur le site internet de Natation Gatineau.

## 2. INSCRIPTION ET PAIEMENT

### 2.1 Mode d'inscription

L'inscription à toutes nos activités se fait via le système d'inscription en ligne Amilia :

<https://app.amilia.com/login.aspx?organization=556>

### 2.2 Mode de paiement

**2.2.1** Tous les paiements doivent être faits via Amilia, par carte de crédit ou chèque électronique.

**2.2.2 École de natation « la voie olympique »**  
Un paiement unique au moment de l'inscription sur Amilia.

**2.2.3 Programmes relève (bronze, argent, or)**  
Un paiement unique au moment de l'inscription sur Amilia.

**2.2.4 Programmes compétitifs (groupe d'âge 1, 2, 3, 4, senior 1, 2 et 3)**  
Un paiement correspondant à 20% au moment de l'inscription, suivi de paiements préautorisés s'échelonnant du 1<sup>er</sup> octobre 2016 au 1<sup>er</sup> mai 2017. Ces paiements seront programmés lors de l'inscription sur Amilia

**2.2.5 Programmes pour adultes**  
Un paiement initial de 20% au moment de l'inscription suivi de paiements préautorisés s'échelonnant du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> mai 2017. Ces paiements seront programmés lors de l'inscription sur Amilia.

Adoptée le 13 juin 2016

Mise à jour le 18 janvier 2017

### 2.2.6 Paiement des frais de compétition ou autre item

Un paiement unique au moment de l'inscription sur Amilia.

## 2.3 Paiements refusés (carte de crédit, chèque ou chèque électronique)

### 2.31 Frais administratif

Il y aura un frais administratif de 20\$ pour tout paiement refusé.

### 2.32 Récidive

Au 2<sup>e</sup> paiement refusé, NG pourra exiger le paiement complet du solde du compte Amilia.

### 2.33 Changement aux informations de carte de crédit – incluant la date d'expiration

Il est de la responsabilité du membre d'aviser NG (bureau@natationgatineau.ca) de tout changement à sa carte de crédit, incluant la date d'expiration et ce, au moins 3 semaines avant le prochain paiement préautorisé.

Note : lors d'un paiement refusé, le membre devra fournir ses informations de carte de crédit ou de compte bancaire afin que NG puisse reprogrammer les paiements préautorisés. Le membre n'a pas la possibilité de faire ces changements lui-même.

## 3. REMBOURSEMENT

### 3.1 Remboursement des frais d'affiliation

Les frais d'affiliation ne sont pas remboursables.

### 3.2 Remboursement des frais d'entraînement

#### 3.21 Abandon – programmes compétitifs (groupe d'âge et senior) et programme Adulte

Les cotisations ou frais d'entraînement sont remboursables au prorata de la période restant à la saison. Les cotisations sont basées sur une saison moyenne de 40 semaines. Le remboursement est calculé à compter du 15 ou du 30 du mois qui suit immédiatement l'avis écrit de cessation.

**Note :** pour les nageurs qui ont reçu un sac à dos gratuit lors de l'inscription et qui abandonne avant le 1<sup>er</sup> février 2017, la valeur du sac à dos (80\$) sera déduite du montant à rembourser.

- **Aucun remboursement ne sera accordé après le 1<sup>er</sup> avril**

#### 3.22 Arrêt temporaire pour blessure

Un crédit au compte Amilia pourra être accordé lorsqu'une blessure empêche un nageur de s'entraîner pendant plus d'un mois. Ce crédit sera calculé à compter de la date de réception d'un avis écrit indiquant que le nageur doit s'absenter. Un certificat médical est requis. Le crédit sera calculé au retour du nageur à l'entraînement et déposé au compte Amilia.

- **Ce crédit ne s'applique pas aux nageurs du programme sport-études** puisque NG a l'obligation de poursuivre l'encadrement de ces nageurs, même lorsque blessés.

### 3.3 Remboursement des frais de compétition

#### 3.31 Frais d'inscription

Les frais d'inscription aux compétitions ne sont pas remboursables une fois la date-limite des inscriptions atteinte.

Adoptée le 13 juin 2016

Mise à jour le 18 janvier 2017

### **3.32 Transport et hébergement**

3.321 Pour les compétitions provinciales, en cas de maladie ou blessure, les frais reliés au transport et à l'hébergement peuvent être remboursés. Un certificat médical peut être exigé.

3.322 Pour les compétitions nationales, en cas de maladie ou blessure, les frais reliés au transport aérien pourront être remboursés si le Club est capable de se faire rembourser le coût du billet par le transporteur. Le coût pour l'hébergement pourra quant à lui être remboursable. Un certificat médical peut être exigé.

**Note** : le remboursement sera considéré uniquement lorsqu'un avis écrit sera reçu avant le début de la compétition. Le remboursement sera déposé au compte Amilia.

### **3.4 Remboursement - École de natation « la voie olympique »**

Une fois la session débutée, le coût de la session n'est pas remboursable.

### **3.5 Remboursement – Programme relève (bronze-argent-or)**

Une fois la session débutée, le coût de la session n'est pas remboursable.

### **3.6 Frais administratif pour remboursement sur carte de crédit ou compte bancaire :**

Tout remboursement sera assujéti à un frais administratif représentant 6% du montant du remboursement, représentant les frais Amilia chargés pour ce remboursement.